
Discours de deux patriotes liégeois, réfugiés en France, qui témoignent de leur attachement à la République et font hommage d'un drapeau, lors de la séance du 15 ventôse an II (5 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de deux patriotes liégeois, réfugiés en France, qui témoignent de leur attachement à la République et font hommage d'un drapeau, lors de la séance du 15 ventôse an II (5 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) pp. 96-98;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30240_t1_0096_0000_6

Fichier pdf généré le 22/01/2023

Le cⁿ TREMBLAY Représentants du peuple. Les patriotes ont toujours trouvé des amis et des protecteurs parmi vous. Ceux qui ont mérité ce titre honorable depuis 1789 sont sûrs de votre bienveillance. Des vengeances particulières, une erreur peut-être, m'ont enveloppé dans une mesure révolutionnaire, comme prévenu d'avoir coopéré à la publicité du faux *maximum*, colporté dans Paris, au mépris de la Convention dont on faussait les lois.

J'ai été arrêté décadi dernier et les scellés ont été apposés à mon domicile. Le Commissaire de police Amiot, de la section Poissonnière, exécuteur de la loi n'a rien trouvé chez moi de suspect, mais au contraire une collection d'écrits patriotiques sortis de mon imprimerie républicaine et jacobine. J'attendais avec le calme de l'innocence mon jugement et le tribunal révolutionnaire l'a prononcé hier. Il m'a déclaré innocent, même avant d'entendre les prévenus que l'opinion publique et des faits annoncent comme coupables. Hier, j'ai recouvré ma liberté et depuis ce moment mon triomphe, j'ai reçu les nombreux embrassemens de mes frères, de mes concitoyens sans culottes qui m'entourent dans ce sanctuaire. Citoyens représentans, mon arrestation et les scellés mis sur mes presses ont suspendu Le Journal patriote de Tremblay. Son foible produit journalier me faisait vivre ainsi que mes frères les sans-culottes nés de la révolution qui ont fait plus d'une fois frissonner *Bailly* et le traître et flagorneur *Lafayette* en criant à leurs oreilles les colères du père *Duchesne*, ennemi déclaré du tyran et de ses suppôts : C'étoit moi qui cachait alors les fourneaux de ce *Duchesne*. Maintenant que je vais reprendre mon journal, j'ai des obstacles à vaincre, des engagemens à remplir et je suis arriéré, pesez dans votre sagesse si un sans culotte de nom et d'effets, enveloppé dans une mesure de sûreté dont les résultats lui font éprouver des pertes, n'a pas de droits à une indemnité, lorsque le Tribunal révolutionnaire l'a déclaré innocent. Législateurs, voilà ma pétition (1).

TALLIEN. Le citoyen que vous venez d'entendre est véritablement un imprimeur patriote et un des premiers imprimeurs dignes de la liberté et de la Révolution. Il a imprimé, ainsi qu'il vous l'a dit, le *Journal du Soir*, par Tremblay, le Père *Duchêne*, et beaucoup d'autres ouvrages également recommandables par la pureté du patriotisme, et il les a imprimés dans des temps difficiles, dans des temps où ils ne pouvaient pas trouver d'imprimeurs. Ce bon patriote est sans fortune parce qu'il partage tous ses bénéfices avec les citoyens qu'il fait travailler. J'observe que, de trois imprimeurs qui ont été arrêtés pour avoir pris part à l'impression du faux tableau du *maximum*, le seul patriote est aussi le seul sur les papiers duquel on ait mis les scellés. Au reste, cet événement a interrompu ses travaux pendant plusieurs jours; sa fortune ne lui permet pas de supporter cette perte.

Je demande qu'il soit accordé, par forme d'indemnité, une somme de 600 liv., qui sera payée sur la présentation du décret (2).

(1) C. 295, pl. 988, p. 26.

(2) *Mon.*, XIX, 639; *Débats*, n° 532, p.203; *J.*

Sur la proposition [de TALLIEN], la Convention rend le décret suivant.

« La Convention nationale décrète que, sur la présentation du présent décret, il sera délivré au citoyen Tremblay, imprimeur, acquitté par le Tribunal révolutionnaire, une somme de six cents livres, à titre d'indemnité des pertes qu'il a éprouvées pendant sa détention » (1).

46

Des patriotes liégeois réfugiés, rappellent à la Convention : que l'année dernière, à pareil jour, ils vinrent chercher dans la France une nouvelle patrie, pour laquelle ils sont prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang : ils lui font hommage du drapeau sous lequel ils se sont ralliés en quittant leurs foyers (2).

L'UN D'EUX. Législateurs,

Nous venons vous présenter un spectacle digne de vous, le plus intéressant des spectacles sans doute pour des cœurs tels que les vôtres ; des martyrs de la cause sacrée que vous défendez avec tant de courage ; des victimes de la féroce, de l'acharnée vengeance des tyrans coalisés pour la perte des humains ; éprouvés par tous les raffinements de leur rage ; voués aux prescriptions, aux cachots, à l'échafaud ; mais inébranlables au milieu de ces orages dont ils s'honorent, mais chaque jour, chaque moment plus inflexibles, plus impatients de venger, avec éclat leur terre souillée par les audacieux brigandages : les ci-devant Liégeois, enfans adoptifs de la grande famille, tous unis par l'accord des sentimens et des principes, paroissent de nouveau devant vous. Il approche le moment où ils pourront justifier cette adoption qui les dédommage, qui les console de tout ; qui répara leurs longues souffrances et rendit à leurs infortunés frères, gémissant dans les fers, l'espérance et la vie ! ...mais c'est une époque pour eux bien cruellement mémorable qui les amène aujourd'hui dans cette auguste enceinte.

Législateurs, quintidi 15 ventôse et le 5 mars, ancien style. Le 5 mars... Ce jour funeste éclaira la plus scélérate des trames. Ce jour, Liège voyant à peine briller l'aurore de la Liberté, Liège se nourrissant de la douce idée qu'elle alloit enfin achever rapidement le monument que sa main aidé par la valeur et la magnanimité françoise, venoit d'élever à cette auguste déesse dont la présence fut, dans tous les tems, le premier besoin de son cœur : Liège vit tout à coup ses espérances de nouveau trahies. Ardeur, impétuosité, valeur, résolution ferme de mourir aux champs de l'honneur, serment tant de fois prononcé de voler avec les Français au-devant des hordes farouches qui nous destinoient encore des fers, tout fut rendu

Mont., n° 113; *Audit nat.*, n° 529; *J. Sablier*, n° 1180; *M.U.*, XXXVII, 255; *Batave*, n° 384.

(1) P.V., XXXIII, 40.

(2) P.V., XXXIII, 40. *F.S.P.*, n° 246; *M.U.*, XXXVII, 255; *J. Paris*, n° 430; *C. Eg.*, n° 565; *Batave*, n° 384; *Mess. soir*, n° 565; *Ann. patr.*, n° 429; *J. univ.*, n° 1563.

stérile et nul, par la plus vaste, la plus profonde conspiration. Liège revit l'Autrichien, Le 5 mars, la scélérateuse rendit à ces tigres leur proie.

Nous avons voulu rappeler cette douloureuse époque, nous avons voulu en consacrer l'anniversaire en venant rendre un hommage solennel à la République dans la personne de ses représentants. Nous avons voulu la marquer par le renouvellement du serment que nous avons déjà prêté plusieurs fois devant vous, de ne vivre que pour propager et défendre les saints principes que la France a proclamé aux peuples; ces principes de liberté et d'égalité sans lesquels l'homme dégradé rampe ignominieusement dans la barbarie et la misère; ces principes immuables de la nature, si longtems obscurcis par les préjugés, l'orgueil, l'intérêt et le crime, mais à jamais rétablis, à jamais vengés par la sagesse, les lumières, le courage d'un peuple, le sauveur et la gloire des générations et des siècles, et qui, adoptant dans toute sa pureté, le gouvernement républicain vient enfin de leur garantir une impérissable stabilité.

Comparerons-nous, Législateurs, les deux années à la même époque? Quel sinistre avenir le 5 mars, nous présentait sous quels brillans auspices, il s'offre aujourd'hui à nos regards! Forcés d'abandonner tout-à-coup, dans l'obscurité de la nuit, notre infortunée patrie, dont les forts faisoient déjà entendre leur lugubre retentissement, ne pouvant nous livrer à l'espérance, en voyant la marche que prenoient les événements; chaque jour consternés par un nouveau désastre qui nous rejetoit plus loin du port, et amassoit autour de nous les trompettes; déchirés par les tableaux douloureux que nous envoient nos frères de l'horrible situation où ils se trouvoient enchaînés sur ces rives désolées; portant partout cette cruelle, cette sanglante image de notre patrie, sortie un moment du gouffre, pour s'y voir de nouveau reprécipitée, et bien plus profondément enfoncée; il ne nous restoit pour consolation dans nos peines amères que la douce fraternité, que la touchante hospitalité qui nous accueillirent à Paris; que l'assurance que tant de malheurs si peu mérités auroient enfin leur terme, nous nous disions, en plongeant nos regards dans l'avenir, *le vœu du peuple le rend françois, il est sauvé!* nous acceptâmes avec transport l'augure consolateur qui nous dit : *Paris encore sera dans Liège!* Nous le transmîmes à nos infortunés frères. Ils en tressaillirent. A nos récits, leurs yeux se mouillèrent de larmes; mais leur sort, comme le nôtre, fut irrévocablement fixé, le jour où, par l'organe de son auguste Sénat, la France, ayant entendu le vœu solennel, le vœu unanime des Liégeois, leur dit : *Je vous adopte.* Liberté! ce jour brisa pour jamais nos fers, et notre terre fut ajoutée à ton domaine.

Nous ne retracerons pas ici les horreurs qui se sont commises, qui se commettent journellement dans cette partie de la République éprouvée par tant de revers; on les connoît, un trait suffit pour les peindre. Législateurs: ce sont des prêtres qui se vengent... D'ailleurs n'est-ce pas le propre du despotisme, de l'aristocratie, de la féodalité, frappés à mort, de signaler leurs derniers momens par tous les attentats, par toutes les fureurs dont un féroce délire est capable?

Ces maux achèvent de graver plus profondément encore dans toutes les âmes et l'exécration pour ces fléaux dévastateurs, et l'amour, la passion vivifiante du républicanisme; le besoin impérieux de se régénérer par sa flamme sacrée et féconde, nous l'avons dit en arrivant, nous l'avons dit à cette auguste assemblée : *le Liégeois sait souffrir pour la liberté; les maux qui lui viennent pour cette cause sacrée lui sont chers; il a ce courage d'homme que les vicissitudes du sort affermissent, que les dangers agrandissent, que votre sublime exemple rend inflexible, que la carrière se rouvre pour lui, France, tu le verras agir, oui, tes nouveaux enfans espèrent inspirer quelqu'orgueil à leur mère.*

Nous le répétons: sous quels brillans auspices ce moment reparoit à nos yeux! qui peut contempler sans ravissement tant de scènes imposantes, majestueuses qui se sont succédées depuis quelques mois? que la liberté est grande! de quels prodiges elle sait étonner les humains lorsque d'un regard créateur, elle veut embrasser les âmes et les appeler autour d'elle! du nord au midi, des Pyrénées au Rhin, des rives de Dunkerque aux mers de Toulon, de Marseille, de l'Italie; les chants de la victoire se font de toutes parts entendre. Les satellites des despotes balayés par les foudres de la République mordent partout la poussière devant ses intrépides défenseurs. Lyon affranchie est rendue à la patrie. Toulon est arraché à la nouvelle Carthage; le cruel léopard qu'une infâme trahison y avoit amené, terrassé par la massue de la liberté, a fui en rugissant de ses murs. Bordeaux, Marseille, le Calvados, les autres parties de l'empire calmées, seront plus que jamais le grand faisceau, gage du salut du monde. Et ce volcan pestilentiel, d'où l'avisissant royalisme, le fanatisme sombre et farouche, et le ramas infect de préjugés qu'il traîne à sa suite vomissoient sans cesse des torrens d'une lave impure et dévorante; inondoient au loin la terre de leurs flammes dévastatrices, la Vendée enfin a lancé plus que des étincelles mourantes. L'unité, l'indivisibilité de la République est assurée sur une base impérissable: une Constitution fondée sur la nature: simple, féconde, bienfaisante comme elle. Un gouvernement ferme, vigoureux, imposant, un gouvernement qui peut tout (car la confiance méritée du peuple est la toute puissance) est chargé de préserver ce superbe vaisseau des tempêtes, où voudroient le précipiter des mains indiscrètes, et de ne l'abandonner aux ondes qu'au moment où il pourra y être lancé sans danger.

Publiant avec franchise et loyauté les principes de la République; les principes éternels de la morale et de la raison, les opposant avec candeur aux absurdes, aux impudens manifestes des Rois, ce gouvernement sait d'une main resserrer les liens de l'amitié avec les puissances alliées ou neutres, et de l'autre jeter la terreur au milieu des hordes coalisées. Il déjoue par une action forte, continue et rapide comme la foudre et continuez les vastes projets des Brunswick, des Cobourg et des Pitt, aussi la nation toute entière à sa voix se lève; elle vole à l'envi où les dangers de la patrie l'appellent; toute entière, elle brûle de joindre ses lâches, ses vils ennemis. Les villes, les campagnes retentissent du bruit des canons qui se

forger de toutes parts, partout, elles présentent les exercices, les travaux guerriers d'un peuple mâle et fier qui se prépare aux combats, en même tems tous les ports déployant l'appareil de l'activité la plus formidable, promettent aux mers enorgueillies de les couvrir bientôt de pavillons républicains maîtrisant les victoires. Les vieillards, les épouses, les filles félicitent à l'envi leurs maris, leurs fils, leurs frères qui s'élancent aux champs de gloire; et une patrie; mère attentive, sensible, connoissante s'occupant sans relâche de tous leurs besoins, de tous leurs maux, et secours et récompenses. Ajoutons à ce vaste tableau les exemples magnanimes de vertu, d'héroïsme, de dévouement qui rappellent les tems antiques et se multiplient sans cesse; ajoutons-y ces hymnes, s'élevant de toutes parts à la raison dans nos temples si longtemps prostitués à l'erreur et ces infortunés enfans d'un autre hémisphère qu'un système infernal condamnoit à jamais, condamnoit avant de naître au plus dégradant esclavage, déposant aux pieds de la France dans son aéropage, les débris de leurs fers, brisés enfin sans retour, après tant de siècles; brisé d'un mot de l'oracle de la philanthropie et de la justice... A cette éclatante réparation d'une des plus longues, des plus désastreuses erreurs des humains aveugles par les ténèbres de la Barbarie, à cette nouvelle création d'hommes, la terre ranimée, fière désormais de les porter, a tressailli dans les deux mondes et béni dans ce nouvel ouvrage, le génie de la nature et de la liberté. Tel est, Législateurs, le bonheur des hommes pour votre ouvrage; il sera votre récompense. Qu'il tarde à nos âmes brûlantes, Républicains; qu'il tarde à celle de nos frères de revoir le sol natal, ce sol qu'animés par l'exemple de la France, nous honorâmes de quelques vertus, délivré enfin du fardeau cruel qui l'écrase et qu'il porte avec tant d'amertume, oui nos frères rongent en frémissant les fers qui n'auraient pas un instant deshonoré leurs mains, si l'amour de la liberté, si une indomptable valeur avoient suffi pour les repousser. Seuls ils ne peuvent rien, mais paroissez, Français, et vous trouverez d'ardens coopérateurs. La renommée vous a instruit de la manière dont bravant fièrement leurs despotes ils ont volé au devant des républicains, qu'un fatal revers a fait tomber au pouvoir de l'ennemi. Là leur âme parut tout entière. Le despotisme en a frémi; la rage en a redoublé; et mille plaies nouvelles accablant sans relâche ce brave et généreux peuple, fixant au milieu de lui la consternation et la détresse, attestent à jamais combien, il est odieux aux tyrans. Vengeance! Français! Vous la devez, il vous attend. Législateurs, c'est en son nom que nous renouvellons ici le serment de ne vivre que pour la République une et indivisible. Avec quel transport, nous verserions tout notre sang pour sa prospérité et sa gloire! Ce drapeau sous lequel nous répétons ce serment, il fut arraché par nous aux despotes. C'est le drapeau de la ville de Liège. Aujourd'hui un an, s'est précisément écoulé depuis que nous l'apportâmes dans la terre de la liberté. Autour de lui, s'étaient ralliés d'intrépides républicains que l'ennemi a vus de près aux champs de Maubeuge; où plusieurs ont eu l'honneur de perdre la vie. Car au nord, au midi, à la Vendée, dans toutes les armes les Liégeois y sont en foule.

Vos décrets ayant changé l'organisation du bataillon qui avoit conservé ce drapeau, il nous l'a remis pour le garder et le reporter à Liège. Puisse-t-il bientôt y reparoître! Là, des hommes, des armes, du fer, du salpêtre vous attendent. Ici plusieurs de nos frères, en notre nom, suivent avec exactitude le cours révolutionnaire que votre sagesse a ouvert. Ils instruisent leurs concitoyens, mais ce que personne ne leur apprendra; ce qui caractérise particulièrement le Liégeois; ce qui vraiment est inné dans son âme: c'est l'amour de la République, c'est le désir, le besoin de trouver les occasions de lui redonner ces preuves; il le jure par notre voix entre vos mains; il le jure par la France sa nouvelle patrie; il veut qu'au milieu de lui s'établisse le foyer révolutionnaire d'où jaillisse la lumière; d'où elle se répandra avec abondance, avec rapidité dans tous les points environnants. De la Meuse à l'Escaut, de la Meuse au Rhin, il veut que sa conduite soit l'exemple et le fanal de tous ses voisins. Toute son ambition, toute sa gloire sera d'entendre dans Liège délivrée dans Liège prouvant par ses actions les principes qui l'animent, le François s'écrier: Bon peuple, nous t'adoptons, tu en étais digne! (1).

Cette pétition est accueillie par les plus vifs applaudissements.

GOSSUIN. Il y a aujourd'hui un an que les patriotes liégeois ont été obligés d'abandonner leurs foyers; depuis ce tems nous ne les avons pas un moment oubliés. Président, témoignez la sensibilité de la Convention en leur donnant le baiser fraternel. Je demande que le drapeau de la liberté sous lequel ils se sont ralliés pour combattre les tyrans soit suspendu aux voûtes de cette salle jusqu'au moment où ils viendront le redemander pour marcher de nouveau contre les ennemis de la liberté. Je demande en outre l'insertion de leur pétition dans le Bulletin (2).

Sur la motion d'un membre [GOSSUIN], le président donne le baiser fraternel à l'orateur au milieu des applaudissements (3) et la Convention nationale décrète qu'il sera fait mention honorable au procès-verbal de l'adresse présentée par les patriotes liégeois, réfugiés dans la République française; que cette adresse sera insérée au bulletin, et que le drapeau dont ils ont fait hommage à la Convention, et auquel ils se sont ralliés, pour se soustraire aux fers du despotisme, et se retirer sur la terre de la liberté, sera suspendu honorablement à la voûte du salon de la liberté, pour leur être remis au moment où les circonstances leur permettront de rentrer dans leurs foyers, et d'y replanter ce drapeau sur les ruines de la tyrannie (4).

(1) C. 295, pl. 988, p. 27. L'adresse est signée: J. F. ROUCHARD (présid.), P. F. J. WALEFF (secrét.), F. S. HALISSE (vice-secrét.), LYON (secrét.), J. F. CHARLIER (archiviste de l'Ass. g^{le} des Liégeois Franchimontois). Reproduite dans B^{de}, 16 vent.

(2) Mon., XIX, 640; Débats, n° 532, p. 205; C. univ., 17 vent.; J. Mont., n° 113; Audit. nat., n° 529; Rép., n° 76.

(3) J. Sablier, n° 1180.

(4) P.V., XXXIII, 40.